Image not found or type unknown

Absence d'un juré sur les 3 dans un concours de la fonction publique

Par **Nolyge**, le **25/04/2021** à **14:26**

Bonjour,

J'ai passé un concours de lieutenant pénitentiaire et j'ai appris cette semaine que je n'ai pas été admis.

A mon oral, un juré sur les 3 était absent. Il était parti juste avant que je rentre pour motif familial.

En faisant des recherches, j'ai cru comprendre qu'il aurait dû être remplacé par un suppléant et ne plus participé aux oraux.

Le concours s'est passé sur 2 semaines et j'étais le dernier à passer de la 1ere semaine. Je n'en sais pas plus.

Y a t il un recours possible auprès du tribunal administratif concernant la liste des admis ? Je n'ai vraisemblablement pas passé cet ora? dans les règles et j'ai le sentiment d'avoir été lésé,d'autant plus que le juré absent était censé être le président et prendre la décision.

Qu'en pensez-vous ?

Cordialement.

Par **P.M.**, le **25/04/2021** à **15:40**

Bonjour,

Si cela pouvait vous aider, je vous propose ce dossier...

Par **Nolyge**, le **25/04/2021** à **16:33**

Bonjour,

Voici l'extrait qui a attiré mon attention :

Dans l’arrêt du 7 juin, le Conseil d’État rappelle qu’« il incombe aux membres des jurys d’examen de siéger dans les jurys auxquels ils ont été nommés en application de la réglementation applicable ». Néanmoins, sitôt cela posé, la prise de position libérale du Conseil d’État amène celui-ci à considérer « qu’aucune règle ni aucun principe n’imposent que, lorsqu’il se prononce sur les mérites des candidats pour choisir, ou non, de les entendre, le comité de sélection statue dans une composition strictement identique pour tous les candidats ».

De ce passage j'en conclu que la décision qui a été prise de ne pas m'inscrire sur la liste des admis est juridiquement recevable.

Je suis déçu mais je suis heureux que vous ayez pu trouver une réponse.

Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés